



# Des milliers de sentinelles pour protéger nos enfants

## Mémoire

**Présenté à la Commission spéciale sur le droit des enfants et la protection à la jeunesse**



Par le Réseau pour un Québec Famille, l'Association des haltes-garderies communautaires du Québec, l'Association québécoise des services de garde en milieu scolaire, la Fédération des organismes communautaires Famille, le Réseau des Centres de ressources périnatales du Québec et le Regroupement pour la Valorisation de la Paternité.

# Des milliers de sentinelles pour protéger nos enfants

Heureusement, la très grande majorité de nos enfants peut vivre et se développer dans un cadre familial harmonieux qui favorise leur développement. Il y a un consensus social fort au Québec autour de l'idée que nous ne pouvons ni ne devons tolérer les abus physiques ou psychologiques faits aux enfants.

Pourtant, les cas d'abus et de violence que vivent certains d'entre eux existent toujours et la création de la Commission spéciale sur le droit des enfants et la protection de la jeunesse en est une démonstration éloquente.

Depuis le début des travaux de la Commission, les intervenants et les experts invités ont largement documenté les facteurs qui expliquent cette violence inacceptable et notre incapacité relative de la prévenir et d'y faire face.

Dans une étude publiée en 2017[1], l'Observatoire des tout-petits décrivait la maltraitance de la manière suivante : « La maltraitance à l'endroit des enfants inclut toute forme de négligence ou d'abus pouvant avoir des conséquences sur la sécurité, le développement ou l'intégrité physique ou psychologique d'un enfant. Il peut s'agir autant de l'absence de réponse à ses besoins que d'actes dirigés contre lui ». Les conséquences de cette maltraitance sont multiples : problèmes de développement cognitif, affectif, physique et social.

L'augmentation significative des signalements faits à la Direction de la protection de la jeunesse (105 644 en 2018-2019, en hausse de +10 % par rapport à l'année précédente), témoigne de l'attention accrue que nous apportons aux cas les plus graves de maltraitance, mais le nombre de signalements retenus, 41 530 (+15 %), nous incite à nous mobiliser pour s'occuper adéquatement de chaque enfant.

Bien sûr, la DPJ manque de ressources humaines et financières pour agir rapidement pour chaque signalement et pour mettre en place les mesures nécessaires pour garantir la sécurité de chaque enfant. Toutefois, le Réseau pour un Québec Famille ainsi que ses membres cosignataires de ce mémoire croient que l'identification précoce des problématiques vécues par les enfants ainsi que le développement de stratégies de prévention pourraient contribuer à limiter les effets des situations les plus dramatiques.

L'expérience terrain des intervenantes et intervenants qui sont en contact au quotidien avec les enfants, les parents et les futurs parents à risque de négligence nous amène à constater que les abus s'inscrivent souvent dans un continuum d'événements liés à des problématiques individuelles, relationnelles et sociales qui s'intensifient avec le temps. Elles peuvent être pressenties en constatant des changements de comportements des enfants : un petit qui s'isole de ses pairs, qui participe moins à certaines activités, qui devient plus agressif envers les autres, qui rechigne à retrouver ses parents à la fin d'une période de garde sont autant d'exemples de problèmes qui peuvent être identifiés et qu'il faut investiguer.

[1] [ [https://tout-petits.org/media/1418/rapportcomplet\\_maltraitance\\_observatoiredestoutpetits.pdf](https://tout-petits.org/media/1418/rapportcomplet_maltraitance_observatoiredestoutpetits.pdf) ]



## Les détails du projet

Le projet proposé se déploie en deux axes principaux :

### 1 - Construire un programme de formation spécialisé

Sous la responsabilité du Réseau pour un Québec famille, nous proposons de développer un programme de formation particulier, destiné aux organisations et aux personnes ayant des contacts réguliers avec les enfants et leurs parents (incluant les futurs parents). Il pourrait être développé en partenariat avec des chercheurs spécialisés, des spécialistes de la DPJ, des travailleurs sociaux, des psychologues, des intervenants qui sont sur le terrain et les organisations impliquées dans son déploiement, favorisant ainsi la mise en commun de l'ensemble des expertises dans une démarche de recherche-action.

Cette formation veut d'abord donner des outils pour soutenir les intervenantes et les intervenants pour mieux identifier les signes qu'un enfant vit une situation difficile dans son milieu de vie et pouvoir intervenir, le cas échéant, auprès de celui-ci ou de ses parents sans miner le lien de confiance déjà établi avec la ressource.

Le programme de formation aurait un tronc commun avec des notions de base (ex. : quand et comment faire un signalement auprès de la DPJ) et s'adapterait, ensuite, à l'âge des enfants et aux caractéristiques des interventions propres aux réseaux auxquels il est destiné.

Nous croyons que la formation pourrait aussi intégrer un guide sur les mesures particulières à mettre en œuvre auprès des enfants lorsqu'un signalement est fait ou qu'un plan d'intervention a été déposé.

Finalement, un répertoire de l'ensemble des ressources disponibles dans chacune des régions pourrait être ajouté afin de permettre aux intervenants d'identifier les ressources auxquelles les enfants et leurs parents pourraient être référés, compte tenu des problématiques identifiées. Les organisations participantes, qui regroupent plus de 21 000 « sentinelles » réparties partout au Québec, ont pour la plupart déjà développé (ou sont en voie de le faire) des programmes éducatifs destinés aux intervenantes et aux intervenants de leurs réseaux. Cette nouvelle formation pourra être intégrée aux programmes de formation continue existants pour faire en sorte que les « sentinelles » soient toujours à jour sur les meilleures pratiques pour l'identification des problématiques et l'intervention quotidienne auprès des enfants et des parents.

### 2 - Soutenir des interventions spécialisées

En matière de maltraitance, il est nécessaire, croyons-nous, de considérer que le cas de chaque enfant est différent. Le travail que les « sentinelles » pourraient faire auprès d'eux doit donc être personnalisé en fonction de la situation réelle de chaque enfant.



# Qui sommes-nous?

## Le Réseau pour un Québec Famille

Le Réseau pour un Québec Famille est un regroupement national du secteur Famille qui réunit 19 des principales organisations nationales soucieuses de la situation des familles québécoises et provenant des secteurs communautaire, municipal, éducation, santé et services sociaux, syndical. Il s'agit en fait d'un « réseau de réseaux ».

Nos membres représentent plus de 4 000 organisations présentes dans toutes les régions du Québec :

- Association des bibliothèques publiques du Québec
- Association des camps du Québec
- Association des haltes-garderies communautaires du Québec
- Association québécoise de la garde scolaire
- Association québécoise des centres de la petite enfance
- Carrefour action municipale et famille
- Centrale des syndicats du Québec
- Confédération des organismes familiaux du Québec
- Conseil québécois des services éducatifs à la petite enfance
- Fédération des comités de parents du Québec
- Fédération des commissions scolaires du Québec
- Fédération québécoise des centres communautaires de loisirs
- Fédération québécoise des organismes communautaires Famille
- Fondation OLO
- Regroupement pour la Valorisation de la Paternité
- Réseau avant de craquer
- Réseau des Centres de ressources périnatales du Québec
- Réseau des Maisons Oxygène
- Réseaux communautaires de santé et de services sociaux / Community Health and Social Services Network

La mission du Réseau consiste à promouvoir et valoriser la famille, l'importance de sa contribution pour la société ainsi que le soutien à lui apporter. Depuis 1995, l'activité-phare du Réseau est l'organisation de la Semaine québécoise des familles, tenue chaque année, au mois de mai dans le périmètre de la Journée internationale des familles décrétée par l'ONU en 1994 (le 15 mai). Il s'agit d'une activité très mobilisatrice à laquelle participent plusieurs centaines d'organisations locales.

Souhaitant pouvoir intervenir de façon plus proactive dans les discussions publiques concernant la reconnaissance des familles et mieux faire bénéficier la société québécoise de l'expertise de ses membres dans la mise en place de politiques publiques adaptées aux nouvelles réalités des familles, le Réseau a ajouté, au cours des deux dernières années, un volet de plaidoyer à sa mission et s'est donné l'objectif de devenir le porte-parole des familles québécoises sur les enjeux qui les concernent.

Le Réseau se veut donc un lieu privilégié d'échange et de concertation qui contribue à rehausser la cohésion de l'écosystème Famille et à resserrer les mailles du filet de protection que les organisations membres tissent autour des familles québécoises.



## L'Association québécoise de la garde scolaire

Les services de garde offerts en milieu scolaire au Québec complètent les services éducatifs fournis par l'école aux élèves de la maternelle et du primaire. Ils sont principalement axés sur des jeux, des activités et des projets récréatifs aidant au développement global des élèves.

Le service de garde en milieu scolaire reçoit les élèves en dehors des heures d'enseignement : le matin avant la classe, s'il y a lieu, le midi et l'après-midi après la classe. Il peut aussi être offert pendant les journées pédagogiques, les jours de congé d'école, la semaine de relâche ou à toute autre occasion où des besoins sont signalés, en maintenant toutefois la préoccupation liée à l'autofinancement (Règlement, article 3 et LIP, article 258).

Les services de garde constituent un milieu de vie complémentaire pour l'élève. Par la constance de la relation mise en place avec l'élève, souvent pendant de nombreuses années, l'équipe des services de garde est en mesure d'établir des liens privilégiés avec l'élève et ses parents.

Les services de garde en milieu scolaire :

- veillent au bien-être et au développement global des élèves par des activités en lien avec le projet éducatif de l'école;
- assurent un soutien aux familles des élèves en permettant à ces derniers de réaliser leurs travaux scolaires;
- assurent la santé et la sécurité des élèves dans le respect des règles de conduite et des mesures de sécurité approuvées par le conseil d'établissement de l'école.

Depuis 1985, l'Association québécoise de la garde scolaire travaille à faire reconnaître le service de garde en milieu scolaire comme l'un des acteurs clés de la réussite éducative de l'élève. L'Association soutient le développement des services de garde en milieu scolaire du Québec, en faisant la promotion de leur rôle complémentaire à la mission de l'école, en représentant leurs intérêts collectifs et en favorisant le développement des compétences de leur personnel.

Selon les données statistiques du ministère de l'Éducation de 2015-2016, les services de garde en milieu scolaire regroupent plus de 19 900 éducatrices et éducateurs et 1 700 techniciennes et techniciens à travers le Québec.



## Le Réseau des Centres de ressources périnatales du Québec

Les Centres de ressources périnatales (CRP) sont des organisations dont la mission consiste à offrir, sur un territoire défini, des services en périnatalité aux parents et futurs parents afin de les préparer, de les accompagner et de les soutenir dans les différentes transitions et adaptations particulières à chacune des périodes que sont la préconception, la grossesse, la naissance et jusqu'à ce que l'enfant ait atteint l'âge de 2 ans.

Un CRP est, sur son territoire, un leader en matière de soutien, de promotion et de prévention en périnatalité tout en favorisant le respect des droits. Il vise à répondre aux besoins et aux demandes des parents vivant en période périnatale en les accompagnant dans cette étape normale de la vie, mais qui comprend de multiples défis d'adaptation. La naissance d'un enfant constitue une période de transition au cours de laquelle s'accroît la possibilité d'expérimenter différentes formes de vulnérabilité, motivant le recours au soutien offert par les centres de ressources périnatales

Chaque CRP se donne comme objectif de :

- Avoir un impact positif dans l'expérience des parents qui utilisent les services de l'organisation, qui peut se traduire par une augmentation de la confiance en soi et de la capacité de choisir et de décider, et une perception de leur expérience comme enrichissante, épanouissante, satisfaisante;
- Contribuer au maintien et à l'amélioration de la santé et du bien-être de tous, qui peut se traduire par un lien d'attachement enfant/parent de qualité, des compétences parentales adéquates, des comportements, des attitudes et des habitudes qui favorisent la santé;
- Contribuer au développement et à l'enrichissement des connaissances et des compétences des parents, ce qui peut se traduire par des pratiques éducatives et des soins favorables à la santé des parents et du bébé;
- Agir en prévention des difficultés et des problèmes, de leur intensité et de leurs conséquences, par exemple en lien avec le déroulement de l'accouchement, l'attachement, l'épuisement parental, la dépression postnatale, la violence envers les enfants, la séparation du couple;
- Favoriser l'entraide et la solidarité entre les familles et autour des familles à l'intérieur de la communauté pour que tous les parents aient l'opportunité de vivre leur expérience parentale en étant entendus, reconnus, soutenus.

Le Réseau des CRP regroupe 18 organisations, présentes dans autant de municipalités, qui couvrent 12 régions administratives du Québec, au sein desquelles œuvrent près de 200 intervenantes et intervenants.

